

Année académique 2018 - 2019

Catégorie Pédagogique

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 45 Anglais 2.1			
Code	PEGL2B45LG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	70 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Giovannina ROSA (giovannina.rosa@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Christian SERONT (christian.seront@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Eric NICAISE (eric.nicaise@helha.be) Katia DOBBELAERE (katia.dobbelaere@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Français, Anglais		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**

- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

- 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**

- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE Bloc 2-Q2, l'étudiant sera capable d'améliorer l'utilisation de ses connaissances linguistiques dans des situations variées. Il sera capable d'analyser des documents ayant trait à sa formation professionnelle. Pour y parvenir, il mobilisera d'une part des savoirs linguistiques adéquats et d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée.

(Didactique)

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'identifier, d'expliquer, de construire et de mettre en pratique d'autres démarches didactiques. Il sera capable d'analyser différentes situations d'apprentissage et de mobiliser l'ensemble de ses savoirs méthodologiques afin de construire des activités d'enseignement. Il apprendra à analyser des dispositifs d'évaluation pertinents et commencera à en concevoir.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGL2B45LGA Anglais 1 70 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGL2B45LGA Anglais 1 50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019

Catégorie Pédagogique

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais 1			
Code	13_P EGL2B45LGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	70 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Eric NICAISE (eric.nicaise@helha.be) Katia DOBBELAERE (katia.dobbelaere@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Anglais		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE Bloc 2-Q2, l'étudiant sera capable d'améliorer l'utilisation de ses connaissances linguistiques dans des situations variées. Il sera capable d'analyser des documents ayant trait à sa formation professionnelle. Pour y parvenir, il mobilisera d'une part des savoirs linguistiques adéquats et d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée.

(Didactique)

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'identifier, d'expliquer, de construire et de mettre en pratique d'autres démarches didactiques. Il sera capable d'analyser différentes situations d'apprentissage et de mobiliser l'ensemble de ses savoirs méthodologiques afin de construire des activités d'enseignement. Il apprendra à analyser des dispositifs d'évaluation pertinents et commencera à en concevoir.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Révision et extension du vocabulaire en rapport avec les textes étudiés
- Etude du système phonologique de l'anglais
- Exercices de prononciation
- travail des quatre aptitudes langagières réceptives et la production orale qui en résulte
- Etude des cultures britannique et irlandaise
- Méthodologie de l'enseignement de l'anglais
- Littérature : 2 ouvrages

Démarches d'apprentissage

- Exposition de la matière suivie de questionnements, interaction

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

- divers ouvrages de référence grammaticaux et lexicaux
-
- diverses sources de matériel authentique

Supports

syllabus, notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

- écrite et orale, tant formative que certificative.
- selon la répartition en % suivante:
 - Me Dobbelaere: 20%
 - Mr Nicaise : 80%

Une épreuve est complète si toutes les évaluations (exemple: travail écrit, notamment la liste de littérature (reading-sheet), examen oral et/ou examen écrit de chacun des évaluateurs) hors travail journalier (TJ) sont présentées. L'indication " PP " ou "PR", en cas de signature pour une partie, apparaîtra à l'AA et remontrera à l'UE si l'épreuve est incomplète.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Évc	10				
Période d'évaluation	Exm	90			Exe + Exo	100

Évc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires. En cas d'absence, non justifiée à un CM, à un test de production journalière, l'étudiant se verra attribué une note de 0.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).